

## UN BUDGET 2022 au service des gabérisois

Chaque année, durant le mois de mars, le conseil municipal se réunit pour voter le budget de l'année. Précédé d'un débat d'orientation budgétaire qui se déroule fin janvier, l'élaboration du budget est particulièrement importante pour le fonctionnement de la Ville.

De nombreux paramètres sont à prendre en compte : volontés politiques d'aménagement de la Ville, niveau de service public rendu aux habitants, affirmation de la priorité donnée aux écoles, à l'enfance et à la jeunesse, soutien à la vie associative... Autant de piliers importants, issus de notre projet sur lequel nous avons été élu en 2020.

Cette année nous avons dû, comme vous le vivez également, anticiper des aug-

mentations conséquentes des coûts, et notamment ceux de l'énergie. Bien que nous ayons débuté depuis de nombreuses années des travaux de rénovation énergétique sur nos installations et nos bâtiments, cette hausse représentera au minimum un surcoût de 60 000€ à Ergué-Gabéric en 2022.

Toutefois, nous sommes fiers d'avoir présenté un bilan 2021 montrant une gestion saine et rigoureuse des finances municipales. Cette maîtrise des dépenses nous permet de voter un budget 2022 ambitieux. Nous tenons en effet à maintenir les services rendus à la population et aux associations. Cela contribue très fortement à garantir une bonne qualité de vie pour les Gabérisoises et Gabérisois.

Notons par exemple le développement de la base de loisirs, le maintien d'une ATSEM dans chaque classe...

champion de la fiscalité des communes de Quimper Bretagne Occidentale. Les coûts de fonctionnement continuent d'augmenter. Toujours en hausse, les budgets des Ressources Humaines, de la Communication et celui de l'entretien de la nouvelle mairie. Cet équipement surdimensionné et pharaonique plombe la dette et retarde la réalisation d'un centre de loisirs. Équipement pourtant promis depuis des années. Hausse des impôts pour quels services en plus ? Aucun !

- Il n'est toujours pas possible de réaliser les documents d'identité.

- La mise en place d'une mutuelle municipale n'est toujours pas à l'ordre du jour.

- Le projet de maison des aidants pour accueillir temporairement des malades est passé aux oubliettes.

Concernant l'endettement, il poursuit

(58% des dépenses). Ce chapitre a progressé de plus de 4% entre 2016 et 2022 et ceci malgré les transferts de personnels vers QBO.

Où est le désendettement promis pour la commune d'Ergué-Gabéric ?

Le débat d'orientation budgétaire est l'occasion d'une présentation de la situation de l'endettement de la collectivité. Celle-ci est la suivante :

- 2021 : 10,27 millions d'euros

- 2022 : 12,13 millions d'euros

- 2023 : 12,55 millions d'euros

Nous constatons que la réduction de la dette n'est plus un élément clef de la politique municipale.

Le Maire qui se focalise sur une capacité de désendettement de moins de 7 ans, peut être « fier » d'afficher le taux le plus élevé de taxe foncière de QBO en 2020. Mais malgré ce taux, il a décidé avec sa

2022 sera également une année riche en investissements : fin des travaux de l'EHPAD, de la salle multi-activités de Lestonan, lancement des travaux de la rue du Ménez, acquisition de cellules commerciales au Bourg...

Oui, nous assumons de vouloir préparer le futur d'Ergué-Gabéric tout en vous garantissant un niveau de qualité de vie et de service.

Oui, nous sommes fiers de soutenir la vie associative qui sont des acteurs du vivre-ensemble. ■

**Les élus de la majorité municipale**  
mairie@ergue-gaberic.bzh

son envol, 12 M€ de DETTE, c'est historique. 1450€ par habitant contre 800€ en moyenne pour les communes de même taille. À Pont-l'Abbé par exemple la dette par habitant est de 600€.

Pourtant tout va bien au château et pour amortir la dérive de fonctionnement le maire fait les poches du contribuable au lieu de faire des économies.

Monsieur Le Maire, les retraites et les salaires n'augmentent pas aussi vite que vos impôts et vos dépenses !

Du service de proximité et du pouvoir d'achat, voilà ce qu'attendent les Gabérisois. ■

**Les élus d'Ensemble pour Ergué-Gabéric**  
Alain LE GRAND, Isabelle BARBEY,  
Fabrice HOURMANT, Eric DORIOL,  
Cécile NASONE - epeg29500@gmail.com

majorité de voter une augmentation de 2,45% de la taxe foncière 2022, en plus de la valorisation des bases décidée par l'État de 3,4%, soit une augmentation des impôts de 5,85% pour les gabérisois.

Nous regrettons encore une fois que la majorité décide de construire son budget sur une énième hausse des impôts, alors qu'elle aurait pu s'attacher à maîtriser les dépenses de fonctionnement ou encore différer certains investissements. De plus, l'ensemble des tarifs municipaux vont augmenter également à hauteur de l'inflation, soit plus de 4%.

La commune d'Ergué-Gabéric est en train de devenir le petit Versailles de la Cornouaille. ■

**Les élus d'Ergué-Gabéric Autrement,**  
Emmanuel LE PENNEC, Morgane BLEUZEN  
erguegabericaument@gmail.com

## ET ÇA CONTINUE encore et encore...

C'est dans un contexte de morosité que nous débutons 2022.

La crise mondiale provoque une flambée des coûts de l'énergie et des prix des denrées alimentaires.

Dans cette période compliquée nous sommes tous concentrés et concernés pour chasser les dépenses superflues pour maintenir du pouvoir d'achat.

Le 28 mars dernier, la majorité présentait son budget prévisionnel 2022.

Pas de chance, car à Ergué-Gabéric la majorité a décidé de valider une nouvelle hausse de la fiscalité : +6% d'augmentation de la taxe foncière.

Le maire souhaite conserver son titre de

## LES IMPÔTS VONT AUGMENTER DE 5,85% à Ergué-Gabéric

La majorité nous rabâche chaque année sa volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Or en 2016, celles-ci étaient de 7 887 806€ et pour 2022, elles augmentent à 8 695 475€ soit une progression de 807 669€.

Sans méconnaître les contraintes liées à la hausse du coût de l'énergie et une tendance à l'inflation, nous nous interrogeons sur les différents efforts entrepris par la Collectivité afin de diminuer ses dépenses courantes sans altérer les services proposés à la population.

Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses du budget